

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 18 mai 1999 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 25 mai 1999 à 19 h 40, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur Michel Paillé
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Serge Lafontaine	Madame Maryse Villemure-Plante
Monsieur Steve Martin	

AINSI QUE madame Louise Piché, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Pierre Bragagnolo	Agent d'administration à l'éducation aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Chénard	Coordonnateur de l'éducation aux adultes
Monsieur Jacques Guillemette	Directeur adjoint au Carrefour Formation Mauricie
Monsieur Réjean St-Arnaud	Directeur au Carrefour Formation Mauricie
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Constatation est faite de l'absence de public à cette séance.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 568 0599** :

Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE  
que l'ordre du jour décrit au document 0599-33 soit

---

Président

adopté en y ajoutant l'article suivant :

#### 4.1 Cours en formation générale adulte pour des élèves monoparentales.

Adopté unanimement

Par la suite, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite monsieur Berthier Dolbec, conseiller en développement pédagogique à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), à présenter une réflexion et les orientations de la FCSQ sur la formation professionnelle.

Monsieur Dolbec trace, dans un premier temps, l'historique de la formation professionnelle au Québec. Il souligne ensuite les enjeux politiques et économiques de la formation professionnelle. Une présentation de l'état actuel de la formation professionnelle dans les commissions scolaires est après cela faite. Finalement, monsieur Dolbec expose les orientations et les voies d'action recommandées par la FCSQ.

Au terme de cette présentation et d'échanges, monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie monsieur Berthier Dolbec pour son intéressant exposé.

Consécutivement et en référence à une intervention faite lors de la période de questions réservée à l'assistance de la dernière séance du conseil des commissaires, le directeur général adjoint monsieur Jean-Pierre Hogue invite monsieur Réjean St-Arnaud à fournir des explications. Sur ce, le directeur du Carrefour Formation Mauricie rappelle qu'un groupe d'étudiantes monoparentales ont présenté une demande à l'effet de réviser la décision de ne plus offrir les cours le jour mais plutôt le soir. À l'appui de leur demande, les étudiantes soulignaient les impacts notamment pour les coûts de gardiennage et leur admissibilité aux garderies et subventions afférentes. Monsieur St-Arnaud souligne qu'il s'agit d'un programme offert à la demande du Centre local d'emploi (CLE) ayant pour but de permettre à ces personnes de compléter leurs études secondaires. Les prévisions de clientèle pour ce programme furent beaucoup plus élevées que la réalité. De fait, un seul groupe d'élèves a été formé. Compte tenu de leur cheminement académique, le groupe requiert une formation de base complète, autre que le français, les mathématiques et l'anglais, à savoir notamment des cours de physique, chimie, biologie, histoire et autres. Or, la problématique découle du fait que les laboratoires requis pour dispenser une formation de qualité ne sont pas disponibles en journée en raison notamment du petit nombre de personnes inscrites. Après discussion avec la personne responsable du programme au CLE, il fut alors convenu de transférer le cours en soirée compte tenu que les élèves pourront alors bénéficier des locaux et des ressources adéquats.

Les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à 21 h 50, à la clôture de la séance.

---

Président

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 569 0599** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance  
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire